

Le Département poursuit ses actions en faveur des communes

En tant que Conseillers départementaux pour le canton de Renaison, nous, **Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques** continuons de travailler pour maintenir votre cadre de vie et préserver votre environnement. Très engagés pour notre territoire, nous sommes à votre écoute pour répondre aux besoins et aux attentes de chacun. Nous intervenons dans le cadre d'actions de soutien aux communes, aux associations mais aussi aux agriculteurs et aux professionnels de la filière forêt-bois.

Le Département de la Loire est en première ligne pour accompagner et protéger tous les habitants. Il intervient en premier lieu dans le domaine de l'action sociale mais aussi dans de nombreuses missions de la vie quotidienne. Il gère notamment les conditions d'accueil dans les collèges et sécurise les routes départementales. Il est aussi un soutien indispensable aux projets des villes et villages qui participent à l'amélioration de notre qualité de vie à tous.

Le Département au service de Saint Bonnet des Quarts

Pour subventionner les projets des communes dites « rurales », nous disposons de quatre enveloppes budgétaires :

- l'enveloppe de **voirie** : pour les travaux sur les routes communales,
- l'enveloppe de **solidarité** : pour les petits travaux des communes,
- l'enveloppe **territorialisée** : pour tous types de projets (salle des fêtes, écoles...),
- l'enveloppe **SIAL** (soutien aux initiatives associatives locales).

En 2023, avec l'Assemblée départementale, ce sont plus de 190 000 € qui ont été votés au bénéfice de Saint Bonnet des Quarts.

Nous sommes à l'écoute de l'équipe municipale, et engagés à ses côtés, pour vous !

Sincèrement,

Huguette Burelier et Antoine Vermorel-Marques

Loire
LE DÉPARTEMENT

